



**E-SOLIDARITÉS**

*L'expertise de notre réseau*

<https://preprod.uniopss.asso.fr/enfance-famille-jeunesse/protection-judiciaire-de-la-jeunesse-luniopss-se-positionne-dans-le-cadre>

# Protection judiciaire de la jeunesse : l'Uniopss se positionne dans le cadre du PLF 2026

📅 Publié le 17 novembre 2025

👤 De Uniopss

ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE

ARTICLE

INFO NATIONALE



Le 4 novembre, l'Uniopss a été auditionné au Sénat sur le programme 182- Protection judiciaire de la jeunesse, par la rapporteure de la Commission des Lois Laurence Harribey.

Lors de cette audition, l'Uniopss, Citoyens & Justice, la CNAPE et la FN3S ont appelé à des orientations et des enveloppes budgétaires à la hauteur des besoins réels des jeunes et des services qui les accompagnent.

En effet, les crédits pour 2026 ne permettent pas d'appliquer les orientations du Code de la Justice pénale des mineurs et de différentes stratégies nationales. Par ailleurs, les associations, en grande difficulté, sont parfois considérées comme des variables d'ajustement budgétaire. Il est, en outre, regrettable qu'une part importante et croissante des moyens soit dédiée aux réponses les plus répressives.

### **Note d'information du 17/11/2025**

Numéro de fiche

113.88 Ko